

la saison artistique

Le conservatoire fourmille d'idées et projets ; à toutes saisons et en tous lieux, il contribue à apporter une vie artistique à notre communauté de communes tout en répondant à ses objectifs d'enseignement.

Le nombre de classes et l'existence de nombreuses formations de pratiques collectives génèrent une importante activité de production en public ; ainsi, auditions de classes, d'ateliers et ensembles orchestraux et vocaux se succèdent à un rythme constant tout au long de l'année, dans les locaux du Prieuré et dans les différents lieux de diffusion du territoire. Les plus importantes formations du conservatoire jouent fréquemment en région Normandie, ainsi qu'à Paris et sur le territoire national. L'orchestre d'harmonie a effectué deux tournées internationales qui l'ont conduit en Autriche, Allemagne, République Tchèque et à Venise en Italie.

Le conservatoire organise d'autre part avec les établissements scolaires des communes qui bénéficient de ses interventions des spectacles « vivants », des projets pédagogiques et des présentations instrumentales avec ses professeurs. Tous les ans, le conservatoire édite une plaquette concernant sa saison artistique.



Les partenaires

Le conservatoire fonctionne en partenariat avec :

- > Les communes, écoles, collèges et lycée du territoire
- > Les associations culturelles, théâtre, musique et danse,
- > L'espace culturel Marcel Pagnol, les conservatoires et orchestres du réseau : les conservatoires de la SNA, la société philharmonique de Vernon et des établissements régionaux,
- > L'ADAM (association des amis de la musique),
 - > Meskañ, association de culture celtique,
- > L'Etat, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC),
 - > Le Conseil départemental de l'Eure.

Informations

Conservatoire de musique Eure Madrie Seine

Centre culturel « Le Prieuré »

Allée de l'Ermitage - 27600 GAILLON

02.32.52.85.78 / ecole.musique@ccems.fr / www.ccems.fr



Le secrétariat du conservatoire est ouvert :

Du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Le vendredi de 9h00 à 12h00.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE EURE MADRIE SEINE GAILLON



Le Conservatoire

Le conservatoire de musique de la Communauté de Communes Eure Madrie Seine est situé à proximité du centre-ville de Gaillon et surplombe le château. L'établissement, classé «conservatoire à rayonnement intercommunal» par le Ministère de la culture propose des activités d'enseignement musical instrumental ou vocal mais aussi de nombreuses pratiques collectives. Une équipe



de 27 enseignants, qualifiés, entourés de 4 permanents, assure avec conviction et efficacité un enseignement en constante évolution et adaptation face aux nécessités de la société et désirs des 550 usagers.

> Un cursus complet

Les études sont composées de trois cycles, d'une durée moyenne de 3 à 4 ans par phase, et comprennent en général un volet de cours collectifs de formation musicale, un cours individuel instrumental et au moins une pratique collective.

Le conservatoire EMS accentue particulièrement son action vers les pratiques collectives, véritable raison d'être du musicien en herbe ou du pratiquant confirmé et source première de la motivation et du plaisir des pratiquants de tous âges.

Un enseignement moderne et moins contraignant

Le conservatoire utilise des méthodes novatrices, telle la méthode de formation musicale « symphonique FM », méthode adaptée à l'instrument de chacun qui transforme chaque classe en une petite formation d'orchestre et facilite grandement la compréhension du langage et de la notation musicale par la pratique. D'autre part, en accolant le cours de formation musicale à celui de pratique collective lors des 5 premières années d'apprentissage, le conservatoire rend encore plus attrayant le premier cycle, tout en réduisant le nombre de déplacements hebdomadaires et le temps passé au conservatoire.

Jardins et éveils

Jardin musical :

Il est accessible aux enfants inscrits en grande section de maternelle. Ce cours permet la découverte de la musique à travers la voix (exploration de la voix, chansons dansées rythmées, accompagnées par instrument), le jeu instrumental (découverte des instruments de musique, initiation rythmique corporelle), l'écoute de musiques (découvertes de musiques et d'instruments, connaissance des familles d'instruments) et le début d'écriture musicale par le jeu vocal et instrumental.



Eveil musical :

Accessible aux enfants inscrits en classe de CP, ce cours permet à chaque enfant d'expérimenter tous les instruments enseignés au conservatoire et de faire son choix définitif en fin d'année.

Par ailleurs, le contenu des cours d'éveil permet la découverte et l'approfondissement des connaissances musicales à travers la voix, le jeu instrumental, l'écoute musicale et l'écriture de la musique de façon ludique et ponctuelle. Les notions acquises sont valorisées par la création d'un spectacle en juin.



De nombreux adultes

fréquentent le conservatoire de musique tant pour y reprendre ou poursuivre une pratique que pour bénéficier d'un apprentissage. Un cursus « adulte » et différentes activités leur sont dédiés.

Parcours individualisé	Parcours « pratiques amateurs »
Élève	Adhérent
1 à 4 année (FM)	-
2 pratiques obligatoires parmi : > FM > Instrument > Pratique collective	Pratique(s) collective(s) de toutes esthétiques au choix
Évaluation continue	-
Possibilité de réintégrer le cursus complet	

Un cursus complet

CYCLE ÉVEIL, DÉCOUVERTE ET INITIATION

Ouvrir et affiner les perceptions de la créativité et de la sensibilité artistique



1ER CYCLE (à partir de 8 ans) CURSUS GÉNÉRAL

- > Choisir une discipline dominante (instrument, voix)
- > Constituer les bases de la pratique musicale et les bases culturelles
- > Construire la motivation et la méthode
- > Découvrir les pratiques collectives

ENTRÉE AU CONSERVATOIRE

5 ans
Grande section

6 ans
CP

SA 1ÈRE ANNÉE

Jardin musical

Éveil musical
+ Passeport découverte instrumentale

SA 2ÈME ANNÉE

Éveil musical
+ Passeport découverte instrumentale

FM initiation
+ Instrument
+ Chant choral

SA 3ÈME ANNÉE

FM initiation
+ Instrument
+ Chant choral

Fm 1 - 1er cycle
+ Instrument
+ Orchestre

Les pratiques collectives

Ouvertes dès la première année de pratique, elles permettent aux élèves de s'épanouir dans leur progression et à tout musicien amateur de la région de s'intégrer dans des ensembles de niveaux et répertoires différents... de la musique ancienne aux ateliers variétés, en passant par les grandes formations orchestrales et vocales classiques, il y a assurément une pratique pour chacun !

Les orchestres : orchestres préludes et juniors à cordes et à vents, orchestre d'harmonie et orchestre symphonique inter conservatoires « EMS/SNA »

Les ensembles : ensemble de musiques traditionnelles, ensembles de guitare, percussion, flûte à bec, accordéon, flûte traversière, ensemble vocal et instrumental de musique ancienne, petits ensembles mixtes et formations de classe ponctuelles.

2ème cycle

BEM

BREVET D'ÉTUDES MUSI-
CALES, ADMISSION EN 3E
CYCLE.

(épreuve inter conserva-
toires)

- > Contribuer au développe-
ment artistique et musical
personnel en favorisant no-
tamment une bonne ouver-
ture culturelle
- > S'approprier un langage
musical et acquérir les bases
d'une pratique autonome
- > Être capable de tenir sa
place dans une pratique
collective

3ème cycle

APPROFONDISSEMENT DES ACQUIS - CEM CERTIFICAT D'ÉTUDES MUSICALES

A l'issue de l'examen de fin de 2ème cycle et
de l'obtention d'un BEM, l'élève peut s'engager
dans un 3ème cycle (2 à 3 ans).

Cursus diplômant (dominante instrumentale ou
vocale) en 3C1 et 3C2

- > Développer un projet artistique personnel
- > Accéder à une pratique autonome
- > Acquérir les connaissances structurées
- > S'intégrer dans le champ de la pratique
musicale en amateur
- > Pouvoir évoluer vers la pratique en amateur

PERFECTIONNEMENT VERS UNE PRATIQUE AMATEUR

Parcours individualisé :

- > FM en option
- > Cours instrumental de perfectionnement
(durée limitée)
- > Pratique(s) collective(s) au choix

Les ateliers : musique de chambre, atelier instrumental adultes, trois niveaux d'ateliers variétés, ateliers jazz jeunes et adultes.

La musique amplifiée : le conservatoire propose à tout groupe amateur, de musique actuelle ou toute autre esthétique musicale, porteur d'un projet et désireux d'évoluer, de profiter de son studio de répétition isolé et équipé.

Les pratiques vocales : vous ne lisez pas la musique... Mais rien ne vous empêche de chanter sous la conduite d'un chef de chœur !

*Chorale enfants pour les 7 – 13 ans le samedi de 10h30 à 11h45

*Chorale adultes chaque lundi 20h30 -22h

*Ensemble vocal le vendredi de 19h30 à 21h

*Le « café chansons seniors », ouvert à tous les adultes disponibles et retraités, propose une activité conviviale axée autour de la chanson chaque mardi matin de 9h30 à 12h.

*En projet : Atelier karaoké live.

Les disciplines

Cordes frottées :

- > Violon
- > Alto
- > Violoncelle
- > Contrebasse

Bois :

- > Clarinette
- > Saxophone
- > Flûte à bec
- > Flûte traversière
- > Hautbois
- > Basson



Polyphoniques :

- > Accordéon
- > Piano
- > Guitare classique

Cuivres :

- > Trompette
- > Tuba
- > Trombone
- > Cor



Percussions :

- > Peaux (tambours, tymbales...)
- > Claviers (xylophone, vibraphone, marimba...)
- > Accessoires

Chant :

- > Chant, technique vocale



Musiques traditionnelles :

- (avec Meskañh)
- > Cornemuse
 - > Bombarde
 - > Danse bretonne

Musiques actuelles :

- > Batterie
- > Guitare basse
- > Piano jazz



Choisir son instrument

> Afin de permettre aux enfants de choisir leur instrument, des **ateliers de découverte instrumentale** fonctionnent à raison d'une séance par semaine tout au long de l'année d'éveil musical. Les enfants s'essayent à la pratique de toutes les familles instrumentales et choisissent en fonction de leur intérêt.

> Un **parcours à la carte d'essais instrumentaux** est également proposé à tout moment de l'année et pour tout public.

> Un **forum instrumental** est organisé chaque année lors des portes ouvertes du mois de juin où chacun peut essayer et/ou découvrir un instrument.

Location d'instrument

Le conservatoire de la CCEMS propose des instruments de prêt à prix modiques afin d'assurer les premières années instrumentales. Les tarifs sont définis à l'année. Toutefois, les apprentis pianistes, percussionnistes ou batteurs sont invités à prendre conseils auprès des professeurs avant de procéder à tout achat de tout ou partie de ces familles instrumentales non fournies par le conservatoire.